

NON AU PROJET DE DESSERTE FORESTIERE DU SPRICKELSBERG !

Porté par l'Association Syndicale Autorisée du Sprickelsberg (ASA), ce projet vise à favoriser les conditions d'exploitation forestière des 293 hectares du massif du Sprickelsberg par la construction de voies de roulement pour les camions grumiers, au coeur d'un massif du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et en limite d'une zone classée Natura 2000.

Le président de l'ASA, par ailleurs maire de Dolleren, a loué récemment l'importance de projets de ce type dans la vallée - plus d'une dizaine réalisés depuis 2008 - pour une gestion forestière durable... tout en regrettant l'alourdissement des démarches administratives (étude d'impact environnemental) - Numéro 4 de "Forêts privées du Grand Est" Encart p5.

Or, les conclusions de l'étude d'impact soulèvent des limites qui ont été imposées. Ainsi, il n'a pas été possible d'aborder la gestion sylvicole dans sa globalité (au-delà du massif), limitant grandement sa portée quant aux effets induits par le projet. L'étude parle notamment des conséquences non mesurées de l'aménagement de nouveaux chemins et de nombreux emplacements de dépôt des camions et engins divers sur le reste du massif.

De plus, ce projet aura des répercussions négatives sur les milieux naturels. La faune (dont des espèces d'oiseaux menacées d'extinction), la flore, le paysage, la qualité des eaux de ruissellement (alimentant de nombreuses sources captées à usage domestique) ainsi que les zones humides, seront affectées irrémédiablement. Les dommages écologiques causés par ce projet seront importants comme le souligne l'étude d'impact réalisée dans le cadre de la procédure légale préalable à une éventuelle autorisation préfectorale.

Par ailleurs, la phase travaux détruira définitivement 10ha de forêt, (habitats d'espèces protégées et zones humides). Ces travaux provoqueront également des risques de pollutions diverses, notamment durant les deux années du chantier.

L'exploitation du massif boisé du Sprickelsberg est déjà assurée depuis des dizaines d'années par tout un réseau de chemins forestiers. Ainsi pourquoi réaliser de nouvelles voies ? Est-ce dans le seul but d'établir un accès facilité aux gros engins de débardage et de transport pour exploiter davantage la forêt ?

Autant de dégâts environnementaux ne sauraient se justifier tant la forêt est précieuse pour le climat, pas plus que l'utilisation de produits phytosanitaires sur les grumes stockés sur les aires de dépôt, pouvant créer des pollutions de l'eau et par conséquent faire courir des risques à la faune comme aux humains.

Alors que début septembre des centaines de milliers de personnes ont manifestés en France pour une meilleure prise en compte du climat dans les politiques publiques, alors que des agents de l'ONF dénoncent les dérives productivistes de l'exploitation de la forêt, l'industrialisation de cette même forêt, la course au rendement est à contrecourant de l'Histoire.

L'Alsace est déjà affectée par suffisamment de projets inutiles, oubliés de l'intérêt général et des enjeux environnementaux (GCO et Stocamine notamment) pour ne pas provoquer par ce projet des dégâts irréversibles à des espaces boisés préservés et pièce maîtresse du climat.

Nous n'acceptons pas que l'opportunité de subventions publiques, notamment d'origine européenne, puisse conduire à ces aberrations environnementales et économiques, ni que quelques intérêts privés puissent primer sur l'intérêt général.

Ce projet ne doit donc pas se réaliser!